



Colloque international : Le Patrimoine amazighe, pilier du développement au Maroc (Oujda 22 et 23-11-2012)

Colloque international : Le Patrimoine amazighe, pilier du développement au Maroc (Oujda 22 et 23-11-2012) L'importance du patrimoine amazighe au Maroc est de plus en plus admise et reconnue. Ce patrimoine constitue le résultat d'un cumul d'expériences, de compétences et de créativité à travers le temps. Le Maroc, en raison de ses spécificités naturelles, de sa longue histoire, de sa position stratégique et de la succession de plusieurs civilisations sur son territoire dispose d'un patrimoine précieux, authentique et diversifié. Ce patrimoine constitue un lien entre les différentes générations et composantes de la société et un élément fondamental de l'identité marocaine. De ce fait, il mérite amplement la sauvegarde et la valorisation. Sa richesse et sa diversité justifient son intégration dans le processus de développement. Le patrimoine culturel amazighe regroupe l'ensemble des productions ingénieuses communautaires, ce à travers les différents systèmes d'adaptation, au contact des autres civilisations et des contraintes naturelles. Le mode d'organisation des sociétés traditionnelles, les connaissances millénaires, liées à l'architecture « kasbah, ksour, greniers collectifs, etc. », au système agropastoral « techniques d'irrigation, gestion des parcours et des milieux naturels », au champ religieux « madrasas traditionnelles, marabouts, etc. » et à l'artisanat « poterie, tapisserie, bijouterie etc., » constituent une richesse unique à la fois au niveau de l'identité et de l'économie. Ainsi, en dépit des caractéristiques



communes à l'ensemble des Marocains (géographie, histoire, religion, civilisation, etc.), de nombreuses formes d'ingénierie relèvent des spécificités socioculturelles amazighes. C'est dire l'importance du savoir autochtone ou local, qu'il importe aujourd'hui de redécouvrir, de redynamiser et de promouvoir, non seulement pour participer au renforcement de la culture et de la civilisation marocaine, mais surtout pour fortifier le bien-être des populations et leur progrès économique, social et culturel. Aujourd'hui, au Maroc, le patrimoine est appelé à devenir, dans le cadre de la régionalisation, de la décentralisation, un moteur de mobilisation des énergies susceptibles de servir de pilier à la promotion humaine, en favorisant son environnement économique et social. Afin d'identifier, d'assimiler et de redynamiser ce patrimoine, il est nécessaire de renforcer la recherche empirique, visant l'identification, l'inventaire, la cartographie et l'analyse de cette richesse. Ce produit culturel, porteur d'histoire, d'émotions, de sentiments, d'idées, de pensées, de symboles et de génie est à valoriser pour développer le complexe socio spatial qui en constitue le support. La conservation et la restauration de ces éléments marqueurs de l'histoire du territoire s'imposent. La valorisation de ce patrimoine permettra au Maroc et aux Marocains de retrouver leurs cohérences identitaires et culturelles. Partant, la nouvelle conception du développement local basée sur le principe de l'égalité des chances, tous les espaces ont des potentialités mobilisables et valorisables à condition de leur permettre de s'exprimer intelligemment. Les objectifs de la rencontre: – Une meilleure connaissance du patrimoine marocain, en général et amazighe en particulier. – La sauvegarde de la mémoire amazighe et de son identité ; – La promotion et la valorisation du patrimoine amazighe ; – Le développement durable des savoirs, en tant qu'indicateurs de la spécificité identitaire dans le contexte de la mondialisation. Les axes de réflexion proposés : – Les fondements écologiques de la culture amazighe – L'évolution temporelle et spatiale du patrimoine amazighe marocain ; – Le patrimoine architectural des zones amazighophones; – Le patrimoine artisanal ; – Le patrimoine agricole et le mode de gestion des ressources naturelles ; – La sauvegarde et la valorisation du patrimoine amazighe ; – Le patrimoine et le développement ; – Le patrimoine et la régionalisation. La prise de conscience de l'importance de la diversité patrimoniale comme ressource potentielle de développement et comme savoir-faire ancestral et du risque qui menace ce patrimoine a poussé l'IRCAM à faire de la connaissance et de la valorisation de ces savoir-faire et de ces techniques un des éléments de sa stratégie. Le Centre des Etudes Historiques et Environnementales (CEHE), la Formation doctorale « Patrimoine populaire et développement » et la Filière des Etudes Amazighes de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Oujda, en leurs qualité de partenaires, étant conscients de l'importance de cette noble entreprise, et de la vitalité académique des axes de recherche et de réflexion(voir ci-dessus), comptent organiser à cet égard, un colloque international à Oujda en automne 2012. La rencontre permettra aux chercheurs, aux étudiants et aux acteurs locaux d'échanger autour d'un sujet de portée nationale, voire internationale. Comité d'organisation : – AIT HAMZA Mohamed (IRCAM) – BOUDILAB Hossain (IRCAM) – BENTALEB Aziz (IRCAM) – LAMRINI Farid (FLSH Oujda) – ELJATTARI Belkacem(FLSH Oujda) – ASSARRAJE Jamaledine (FLSH Oujda) – Sbai Abdelkader (FLSH Oujda) Comité scientifique : Les membres du comité scientifique seront désignés en fonction des besoins. Dates importantes : – La date de réception des résumés est fixée au 15 Mai 2012. (10 à 15 lignes) – L'avis du comité scientifique sur les propositions acceptées sera communiqué aux auteurs le 30 Mai 2012. – La réception des papiers (article) est fixée au plus tard au 30 septembre 2012 – La tenue du colloque aura lieu le 22 et 23 novembre 2012 à Oujda. Contact : Les propositions de communication doivent être adressées au comité d'organisation, sur l'adresse suivante: Email: azergui Tél. : 0537278444 Fax : 0537278445 IRCAM. Avenue Allal El Fassi, Madinat Al Irfan, Hay



Riyad, B.P.2055, Rabat Format des propositions : Les propositions de communication sous format Word, taille 12, Time Roman (15 pages maximum y compris la bibliographie et les illustrations) devront comprendre les éléments suivants : 1) Les coordonnées précises du ou des auteurs ; 2) Le titre de la communication ; 3) Le résumé ; 4) Les mots-clés ; Publication : La publication d'une sélection de communications est prévue après le colloque. Elle ne concernera que les articles dont le résumé et le texte auront été envoyés dans les délais et validés par le comité scientifique. Langue : Arabe ou Français. Les textes rédigés en espagnol sont admis, leur présentation devra se faire en français ou en arabe. Source web Par min culture